

Quelle est la durée de protection d'une marque ?

Description

La durée de protection d'une [marque](#) est de 10 ans. En effet, à la suite de la création d'une marque par une personne morale ou une personne physique, il est essentiel de la protéger.

Toutefois, pour obtenir une protection effective, la marque doit être déposée à l'[Institut national de la propriété intellectuelle](#) (INPI). Pour une protection supplémentaire, d'autres démarches doivent être accomplies.

[Modèle de contrat de cession de marque](#)

Comment assurer la protection d'une marque?

La notion de marque est définie par l'[article L711-1 du Code de la propriété intellectuelle](#). Au regard de cet article, il s'agit d'un signe distinctif des produits et/ou des services d'une personne morale ou physique. La notion de marque est donc une notion différente du [nom de domaine](#).

A cet égard, pour être protégée une marque doit être **disponible** afin d'être déposée par son titulaire.

De plus, le dépôt de la marque permet l'acquisition d'un droit exclusif sur celle-ci. Cela interdit son utilisation par des tiers dans les domaines d'activités dans lesquels elle est protégée.

Il existe **45 classes** permettant de protéger la marque dans divers domaines d'activité et de services.

Cette protection, permet au titulaire de la marque d'exercer des **actions en contrefaçon** (devant les juridictions civiles et pénales) contre les tiers utilisant la marque sans autorisation.

Attention: A l'instar d'une cession de droits d'auteur et d'une cession de marque, le droit à l'image est protégé par le droit français en qualité d'attribut de la personnalité. C'est pourquoi, la [violation du droit à l'image](#) ou de la marque peut faire l'objet de sanctions.

Comment effectuer un dépôt de marque à l'INPI?

Effectuer un dépôt de marque afin de la protéger se déroule en plusieurs étapes :

1. Effectuer une recherche d'antériorité ;
2. Déposer la marque à l'INPI ;
3. Publier la demande au Bulletin officiel de la propriété intellectuelle (BOPI) dans les 6 semaines suivant le dépôt. Cette publicité permet à des propriétaires de marques, de signes ou de noms similaires de s'opposer au dépôt de votre marque ;
4. Enregistrer la marque au Registre national des marques ;
5. Obtention du certificat d'enregistrement.

Quelle est la durée de protection d'une marque déposée à l'INPI?

Après le dépôt de la marque à l'INPI, sa protection est effective pour **10 ans**. Au delà, un renouvellement de la protection est nécessaire.

Une protection initiale de la marque de 10 ans après le dépôt

Pendant les 10 années suivant son dépôt, la marque est **protégée sur le territoire national** d'une appropriation ou d'un usage par un tiers.

Cette protection permet également au titulaire de la marque d'agir en [contrefaçon](#) pendant toute la période de protection contre quiconque utilisant la marque sans autorisation.

Cette protection, confère au titulaire de la marque les **attributs de la propriété intellectuelle** :

- L'usage et l'exploitation de la marque ;
- Récupérer les fruits de cette exploitation qu'il proviennent de l'usage par un tiers ou d'un contrat de licence de marque ;

- La cession grâce au contrat de cession de marque.

A noter: une personne morale qui dépose une marque sans l'exploiter pendant 5 ans risque de se voir intenter une action en [déchéance de marque](#).

Le renouvellement de la protection de la marque

Afin que la marque bénéficie d'une protection continue, tous les 10 ans le **renouvellement** de la protection s'impose.

Ce renouvellement s'effectue par tranche de 10 ans, **sans nombre limite** de renouvellement. La procédure s'effectue de manière dématérialisée sur le site de l'INPI.

Si le renouvellement n'a pas lieu, la marque n'est plus protégée et devient **disponible** pour les tiers.

Bon à savoir: malgré une absence de renouvellement, le titulaire de la marque dispose d'un droit antérieur opposable dans le cas où la marque n'a pas cessé d'être utilisée de manière publique et continue.

Le renouvellement doit avoir lieu dans l'**année précédant** le jour d'expiration de la protection, c'est-à-dire dans la 9ème année à compter de la date du dépôt.

Cependant, un délai supplémentaire de **6 mois** peut être accordé dès le jour suivant la date d'échéance de la protection, si le titulaire s'acquitte d'une redevance de retard.

Zoom: A la suite d'un dépôt de marque, il est possible de la céder afin de la faire exploiter par autrui. LegalPlace propose de rédiger votre [contrat de cession de marque](#). Pour ce faire, il suffit de renseigner les informations demandées et vous obtiendrez un contrat personnalisé.

Comment étendre la protection d'une marque sur d'autres territoires?

Afin de faciliter la protection et l'exploitation d'une marque à l'étranger, le déposant bénéficie d'un **droit de priorité** pendant **6 mois** à compter du dépôt de la marque auprès de l'INPI pour étendre la protection de ladite marque au niveau européen et international.

En fonction de la protection recherchée et de la zone d'exploitation de la marque, le

dépôt s'effectue à différents endroits :

- Le dépôt et la protection d'une marque au niveau international doit s'effectuer auprès de l'[OMPI](#) par l'intermédiaire de l'INPI ;
- Le dépôt et la protection d'une marque au sein de l'Union européenne s'effectue sur le site de l'[Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle](#). Une fois la demande aboutie, la protection est effective sur tout le territoire de l'Union européenne ;
- La protection de la marque en Afrique francophone subsaharienne s'effectue sur le site de l'[Organisation africaine de la propriété intellectuelle](#) ;
- Le dépôt et la protection de la marque dans un pays précis : dans cette conjoncture, il est recommandé de se rapprocher directement de l'organisme chargé de la propriété intellectuelle dans le pays concerné.

FAQ

Quelle est la durée maximum de protection d'une marque en France?

Sur le territoire national, une marque est protégée pendant 10 ans à compter de la date de son dépôt à l'INPI. La protection est renouvelée tous les 10 ans pour une autre période de 10 ans, sans limite de renouvellement

Quel est la durée des droits d'auteur?

Le droit d'auteur s'acquiert sans formalité du fait de la création d'une oeuvre. Il se compose d'un droit moral qui est perpétuel et ne peut pas être cédé. Et d'un droit patrimonial qui s'applique pendant 70 ans après le décès de l'auteur ou de la divulgation de l'oeuvre si elle appartient à une personne morale.

Quelle est la différence entre une marque et un nom de domaine?

Le nom de domaine ne peut pas faire l'objet d'une propriété. Il n'est qu'un moyen technique de localisation d'un site internet. A l'inverse, la marque représente une titre

de propriété industrielle octroyé par l'INPI, en France. Il est également possible de faire reconnaître une marque au niveau européen et international.